«ANNEXEIII-19

(Article A.322-78 du code du sport)

	lub ou directeur de plongée	Date de	
CARACTE	ERISTIQUES DE LA PL	ONGEE ET DE L'ACCIDENT	
Lieu:		Signes observés	Heure
■ Apnée □ ■ Scaphandre autonome □ −air □ −mélanges : pourcenta nitrox □ héliox □ trimix □	age des gaz du mélange :		
Profondeur maximale : mètres Durée totale : minutes Paliers			
		Premiers soins :	
mètres minutes Heure de sortie :		Position latérale de sécurité. Massage cardiaque externe Bouche à bouche Oxygène Aspirine	
Plongées successives : oui	non 🗆	Boisson	
Remontée : - Normale 10 – 15 m/mm - Rapide > 17 m/mm - Panique	Incidents:	MEDICALE	
	Lie	Télu	Heure
1 raitement			
	EVACUATION		
		Durée totale :veur:	